

84. Développer ses pratiques managériales individuelles et collectives en groupe de co-développement professionnel

RUBRIQUE

MANAGEMENT

PRÉ-REQUIS

professionnels en fonction de direction et d'encadrement d'une même institution désireux de questionner et d'harmoniser leurs pratiques managériales

Description

Tout comme les temps d'analyse des pratiques professionnelles, un groupe de co-développement professionnel offre un temps, un espace tiers et un outil important pour permettre aux professionnels de prendre du recul. Il offre un lieu d'examen et de traitement de situations réelles et de problèmes à résoudre, en écoutant et en aidant des collègues à cheminer dans la compréhension et l'amélioration effective de leur pratique.

Ce type d'action s'inscrit dans le cadre d'une politique spécifique de prévention des risques psycho-sociaux à l'endroit des cadres et d'une politique de prévention des risques de maltraitance institutionnelle et de promotion de la bientraitance. Plus largement, cette instance doit leur permettre d'échanger, de mutualiser leurs pratiques de management et de gestion des ressources humaines dans un contexte d'adaptation permanente de leurs offres de service ou d'établissement. Aussi, avoir un espace d'échanges, de partage et d'élaboration de bonnes pratiques professionnelles permet de fait de réduire le sentiment d'isolement que tout cadre peut éprouver dans l'exercice de sa fonction, de développer sa capacité de réflexion et d'agir, mais aussi de développer le sentiment d'appartenance à une équipe de cadres d'une même institution même si chacun d'entre eux n'évolue pas au sein du même établissement ou service.

Objectifs

- Apprendre à être plus efficace en trouvant de nouvelles façons de penser, de ressentir et d'agir dans sa pratique professionnelle actuelle

- Bénéficier d'éclairages théoriques, méthodologiques ou pratiques pour analyser des situations données et rechercher de façon pragmatique des pistes d'actions
- S'obliger à prendre systématiquement un temps de réflexion sur sa pratique professionnelle
- Avoir un groupe d'appartenance professionnelle où règnent confiance et solidarité, où peuvent se mettre en commun des ressources et où peut se renforcer une culture commune notamment en matière de management, de gestion de conflits et de conduite de changements
- Consolider son identité professionnelle en comparant sa pratique à celles des autres pour conforter sa légitimité et sa posture professionnelle de cadre
- Apprendre à aider (consultant animateur) et à être aidé (exposants et participants).

Contenus

En lien avec des rôles à distinguer et à respecter entre l'exposant, les participants et l'animateur, nous proposons le déroulement d'une séquence de co-développement professionnel dans un cadre d'action établi, formalisé en 6 étapes clefs :

- **L'exposé d'une problématique, d'un projet ou d'une préoccupation professionnelle**
- **La clarification de la problématique**
- **La précision et la concertation du contrat de consultation**
- **Les réactions, les hypothèses de compréhension de la situation et les suggestions des participants**
- **La proposition de synthèse et de définition d'un premier plan d'actions**
- **La conclusion et l'évaluation de la séance de consultation.**

Modalités pédagogiques

- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle
- Approche méthodologique relative à l'animation et au déroulement d'une séance de CODEV Professionnel
- Apports théoriques et pratiques
- Dynamique interactive engageant la parole et la participation des cadres
- Evaluation individuelle des acquis de la formation (attestation).

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

Durée à déterminer

Intervenant

Formateurs-consultants et ex-cadres de direction

des ESSMS